

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2024



**MAHAMMED BOUN
ABDALLAH DIONNE
PRÉSIDENT**

**UN MANDAT UNIQUE ,
UNE TRANSITION VERS
L'INDUSTRIALISATION
AU SERVICE D'UN SÉNÉGAL
RÉPARÉ ET UNI.**

PROGRAMME

Points clés

JE M'ENGAGE !

LETTRE À MES COMPATRIOTES

DAKAR LE 21 SEPTEMBRE 2023

Mes chers compatriotes, Nous sommes parce que le Sénégal est. Ainsi, les intérêts supérieurs de notre pays détermineront toujours notre attitude, primant sur tout le reste; et c'est pourquoi je m'engage.

Je m'engage parce que la situation de tension politique que nous vivons présentement au Sénégal, exige un processus sincère de réconciliation nationale entre les différents acteurs de la vie publique.

Je m'engage pour une re-fondation et un alignement des règles de la vie politique sénégalaise sur des standards élevés à définir à partir d'une commune vision de l'avenir. En tant que sénégalais, que voulons-nous devenir ensemble ? Telle demeure la question fondamentale à laquelle nous avons encore à apporter la meilleure des réponses.

Je m'engage aussi pour un nouveau pacte qui réconcilie le peuple sénégalais avec sa jeunesse dont le malaise nécessite l'adoption urgente d'une nouvelle politique nationale de Jeunesse.

Désormais, donner un métier à chaque jeune sénégalais doit être la sur-priorité des pouvoirs publics sénégalais.

Nous atteindrons cet objectif de rattrapage économique et social sur une période de cinq ans, à travers des dotations pertinentes dans le budget de l'État.

Je m'engage également parce qu'il nous faut de nouveaux moteurs de promotion d'une véritable souveraineté économique qui place, au cœur du processus national de création de richesses, les principales forces vives du pays : la femme sénégalaise, le secteur privé national, le monde du travail, la société civile et le monde rural.

Je m'engage enfin pour réconcilier davantage la République avec les corps sociaux intermédiaires de notre société.

Cette ambition politique que nous portons pour le Sénégal s'exprime notamment à travers une série de réformes qui se déclineront en marqueurs forts dans le programme de Gouvernement que je mettrai en place au lendemain de notre victoire, en février 2024.

Ces marqueurs concernent : - une gouvernance institutionnelle plus déconcentrée et plus équilibrée qui garantisse l'efficacité d'une coopération dans le respect et l'indépendance, des différents pouvoirs de notre système politique; - une meilleure protection des libertés individuelles et publiques par une justice, gage de la réalisation de notre idéal démocratique et véritable gardienne de la légalité pour tous : - une plus grande souveraineté économique renforçant en même temps notre souveraineté politique :

- une stratégie d'appropriation par le peuple de nos ressources naturelles, en particulier en ce qui concerne l'atout pétrolier et gazier du pays, grâce à la montée en puissance de l'État dans le capital des consortia privés d'exploitation; - la réforme institutionnelle des régies financières de l'État et le renforcement des mécanismes de contrôle de la bonne gouvernance financière par les citoyens sénégalais eux-mêmes : - des politiques publiques encore plus efficaces dans les secteurs de la santé, de la recherche, de l'innovation, de l'éducation, de la formation, de l'insertion professionnelle, des industries du futur et de la technologie.

C'est bien comme cela, avec tous les amis, les coalitions et les partis politiques ainsi que les mouvements citoyens qui se sont manifestés à nous, que nous poursuivons le rêve d'un Sénégal souverain, industrialisé et émergent, maître de son économie et de son destin politique : le Sénégal que nous voulons.

Oui je suis candidat à l'élection présidentielle du 25 février 2024.

Oui je m'engage : pour le Sénégal d'abord !

Mahammed Boun Abdallah Dionne Ancien Premier Ministre Grand Croix de l'Ordre national du Mérite Officier de l'Ordre national du Lion

MAHAMMED BOUN ABDALLAH DIONNE, L'EXPÉRIENCE EN TOUTE LÉGITIMITÉ !

En déclarant sa candidature pour l'élection présidentielle de 2024, Mahammed Boun Abdallah Dionne prend ses responsabilités et pose un acte de patriotisme fort. Dans un contexte national inédit marqué par l'incertitude, sa candidature représente une lueur d'espoir pour les sénégalais. Des sénégalais qui souhaitent une véritable refondation du Sénégal qui devra s'opérer en préservant la stabilité si chère au pays. Des sénégalais qui désirent confier les commandes de l'État à un leader ayant prouvé son constant dévouement à servir uniquement le Sénégal.

A travers son parcours, Mahammed Boun Abdallah Dionne, incarne cet idéal du leader qui a toujours placé l'intérêt suprême de la nation sénégalaise au-dessus de tout.

DES FONDATIONS MARQUÉES PAR LA BIENVEILLANCE ET L'ÉQUILIBRE

Mohammed Boun Abdallah Dionne est né le 22 septembre 1959 à Gossas sous l'ère de la Fédération du Mali, État confédéral ayant regroupé entre 1959 et 1960 le Sénégal et la République soudanaise (actuel Mali). Dès son plus jeune âge, il découvre le Sénégal de l'intérieur, au gré des différentes affectations de son père. Enfant vif et doué, il se construit dans un foyer au sein duquel cohabitent l'amour de la vérité et de la justice personnifiés par son père Ibra, commissaire de police, avec le sens de la compassion et l'humour légendaire de sa mère, Marie.

Cette enfance équilibrée et ouverte sur les valeurs du Sénégal des terroirs lui fournit les solides fondations personnelles qui lui permettront de surmonter les dures épreuves auxquelles il a fait face dans sa vie. Ces fondations sont la source de l'intégrité sans faille, de la rigueur dans le travail, de l'humilité et de l'empathie que ceux qui l'ont côtoyé lui attribuent sans réserve.

Mahammed Boun Abdallah Dionne est marié à Madame Caty Sarré, diplômée en management de Fordham University (New-York), fille de diplomate, ouverte sur le monde tout en gardant les racines de son Cayor originel.

UN PARCOURS SOUS LE SCEAU DE L'INTÉGRITÉ

C'est tout légitimement mû par les intérêts supérieurs du Sénégal et assuré de disposer des compétences requises que Mahammed Boun Abdallah Dionne décide de créer, avec ses alliés, la Coalition Dionne2024 en vue de l'élection présidentielle de février 2024.

Sa stature d'homme d'État et sa maîtrise des rouages de ce dernier ne sont plus à démontrer. Il détient le record de longévité au poste de premier ministre depuis l'avènement de l'alternance, en 2000. A compter de cette date, il devient l'unique premier ministre à avoir occupé cette fonction pendant cinq (5) années consécutives.

Premier ministre du Sénégal de 2014 à 2019 sous le premier mandat de Macky Sall, il est celui dont le gouvernement mettra en œuvre la première phase du Plan Sénégal Émergent (PSE). C'est sous son leadership que ce programme phare du Sénégal enregistre les premiers progrès significatifs dans plusieurs domaines, notamment ceux des infrastructures, de l'éducation, de la santé, de l'inclusion sociale et de l'équité territoriale. Son passage à la primature est particulièrement marqué par sa capacité à rassurer, à apaiser les tensions et à éteindre en toute discrétion les feux couvants.

Par la suite, la suppression de la fonction de Premier Ministre intervenue en mai 2019 dans l'architecture constitutionnelle du Sénégal, pour des raisons politiques, conduira Mahammed Boun Abdallah Dionne à occuper le poste de Secrétaire Général de la Présidence de la République jusqu'en 2020, date à laquelle il cessera d'exercer toute fonction politique au sein de l'administration Macky Sall.

Auteur de plusieurs publications et articles sur les stratégies de développement économique et social, il mettra à profit la période 2021-2022 pour rédiger et publier « Le Lion, Le Papillon et L'Abeille », ouvrage dans lequel il développe sa propre vision d'une Afrique du XXI^e siècle à la fois souveraine et panafricaine.

Avant sa carrière politique, Mahammed Boun Abdallah Dionne a travaillé pour l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) comme Directeur Afrique et Pays les moins avancés (PMA). Il a également occupé des postes de responsabilité à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et au ministère sénégalais de l'Industrie.

Mahammed Boun Abdallah Dionne est titulaire du diplôme d'Ingénieur de l'Institut d'informatique d'entreprise du Conservatoire national des Arts et Métiers (IIE-CNAM) à Paris, en 1983. Il est également titulaire d'un Master en sciences économiques de l'Université Pierre-Mendès France de Grenoble (option Politiques économiques et sociales) ainsi que d'autres titres universitaires.

SOMMAIRE

LES REFORMES MAJEURES POUR UN SENEGAL JUSTE

[] RÉFORME DE L'ÉTAT

1. INTEGRATION AFRICAINE

2. RÉFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA BONNE GOUVERNANCE

3. RÉFORME JUDICIAIRE

4. RÉFORME DE LA DÉCENTRALISATION

[] RÉFORME EDUCATIVE

1. EDUCATION, FORMATIONS (alphabétisation, métiers, digital, anglais)

2. SANTÉ, SOLIDARITÉS, GRATUITÉS

[] RÉFORME DES TERRITOIRES

1. LA GESTION FONCIÈRE

2. LA RENOVATION URBAINE

3. LES ACCÈS UNIVERSELS ET LES UTILITÉS

4. LA GESTION DE LA MOBILITÉ

[] REFORME DE LA PRODUCTION

1. INDUSTRIALISATION : DONNER LA PRIORITE AU SECTEUR PRIVE NATIONAL

2. REDISTRIBUTION ÉQUITABLE DES REVENUS DU GAZ ET DU PÉTROLE

3. AGRICULTURE

4. ÉLEVAGE

5. PÊCHE

6. TECHNOLOGIE ET NUMERIQUE

7. TOURISME ET ENVIRONNEMENT

8. ARTISANAT

9. CULTURE

10. SPORT

REFORME DE L'ÉTAT

INTÉGRATION AFRICAINE

Vision

Bâtir une Afrique unie, souveraine et prospère, rayonnant sur la scène internationale par son intégration économique et culturelle, sa paix et sa sécurité.

Objectifs :

- Renforcer l'intégration régionale
- Promouvoir le développement économique et social.
- Lutter contre la fragmentation et l'insécurité.
- Développer la productivité africaine.
- Construire une Afrique leader.
- Améliorer le niveau de vie des populations africaines.

Propositions :

- **Promouvoir l'intégration régionale:**
 - Harmoniser les législations et les réglementations.
 - Faciliter la libre circulation des personnes et des biens.
 - Encourager les initiatives privées africaines.
- **Développer l'économie africaine:**
 - Exploiter les ressources naturelles du continent.
 - Investir dans l'éducation et la formation des jeunes.
 - Améliorer l'accès aux soins de santé.
- **Lutter contre l'insécurité:**
 - Renforcer la coopération sécuritaire entre les pays africains.
 - Combattre les mouvements extrémistes et les réseaux mafieux.
 - Promouvoir la paix et la stabilité.
- **Affirmer le souverainisme africain:**
 - Définir un modèle de développement adapté aux réalités africaines.
 - Mutualiser les ressources et renforcer le poids de l'Afrique sur la scène internationale.

RÉFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA BONNE GOUVERNANCE

Vision

Pour une meilleure démocratie, il est crucial de rééquilibrer les pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire, d'instaurer une véritable corrélation entre pouvoir et responsabilité. Il est aussi nécessaire de renforcer la citoyenneté et le civisme.

Objectifs :

- Renforcer les prérogatives du Parlement pour un meilleur contrôle de l'exécutif.
- Assurer l'indépendance du pouvoir judiciaire pour qu'il assume pleinement son rôle de garant des droits fondamentaux.
- Promouvoir l'éducation civique et le service militaire obligatoire.

Propositions :

- Mise en œuvre des recommandations de la CNRI.
- Le président de la République et le garde des Sceaux ne sont plus membres du Conseil supérieur de la magistrature.
- Restaurer la crédibilité et l'autorité de l'Administration publique
- Instituer l'appel à candidature pour certains postes de la haute fonction publique et du secteur parapublic.
- Citoyenneté : Renforcement de l'enseignement de l'éducation civique. Cérémonie de levée des couleurs dans les écoles. Instruction civique dispensée par un membre des forces armées-Instauration d'un service militaire obligatoire. Promotion des valeurs nationales sénégalaises communes : la bravoure, le travail, le mérite, la probité, l'intégrité, le respect mutuel, l'amour de son prochain, la solidarité, l'empathie, la teranga, la paix

REFORME JUDICIAIRE

Vision

Une justice indépendante, accessible et performante pour garantir des conditions de détention dignes et un système judiciaire moderne respectueux des droits humains.

Objectifs :

- Garantir les libertés individuelles et collectives
- Renforcer l'autonomie de la justice.
- Améliorer l'accès à la justice et la qualité du service rendu.
- Décongestionner les prisons et améliorer les conditions de détention.

Propositions :

- Renforcer l'indépendance de la justice:
- Le président de la République et le garde des Sceaux ne sont plus membres du Conseil supérieur de la magistrature.
- Mise en place de nouvelles règles d'organisation et de fonctionnement du CSM.
- Création d'un comité de gestion des carrières des magistrats.
- Améliorer l'accès à la justice:
- Déconcentration de la justice administrative et financière.
- Simplification des procédures judiciaires.
- Décongestionner les prisons et améliorer les conditions de détention:
- Construction et rénovation des lieux de détention.
- Favoriser les peines de substitution et les peines alternatives.

DECENTRALISATION

Vision

Renforcer la décentralisation pour garantir une gestion locale autonome, responsable et participative, répondant aux besoins des populations et favorisant un développement endogène.

Objectifs :

- Renforcer la territorialisation des politiques de développement.
- Responsabiliser les acteurs locaux.
- Mutualiser les moyens des collectivités locales.

Propositions :

- Rationaliser les découpages des collectivités locales:
- Regrouper les collectivités viables.
- Créer de grands ensembles pour mutualiser les moyens.
- Renforcer les moyens financiers des collectivités locales:
- Développer la fiscalité locale.
- Assurer une meilleure répartition des ressources.
- Promouvoir la participation citoyenne:
- Impliquer les populations dans la définition des politiques locales.
- Renforcer la transparence et la redevabilité des acteurs locaux.

REFORME
EDUCATIVE ET
DES SOLIDARITÉS

ÉDUCATION ET FORMATION

Vision

Notre vision est de bâtir un système éducatif inclusif, de qualité et équitable au Sénégal du préscolaire à l'Université, qui prépare chaque enfant à réussir dans un monde en constante évolution. Nous aspirons à offrir à tous les enfants sénégalais un accès équitable à une éducation de qualité, en mettant l'accent sur le développement des compétences du 21^e siècle, la promotion de l'excellence académique et la valorisation de la diversité culturelle.

Objectifs :

- Amélioration de la Qualité de l'Enseignement: Mettre en place des programmes
- Renforcement de l'Infrastructure Éducative:
- Promotion de l'Éducation Inclusive
- Valorisation des Enseignants

Propositions

- **Un fonds souverain tiré des ressources du pétrole et du gaz**
 - Élimination des barrières financières : pour garantir l'accès universel et soulager les familles
 - Réduire les coûts des soins de santé et de nourriture pour les familles
 - Création de cantines scolaires avec un taux de pénétration d'au moins 60% sur la période allant de 2024 à 2030
 - Développer des programmes d'éducation préscolaire dans les Ecoles élémentaires
- **Gouvernance transparente et inclusive du système scolaire (aux niveaux central et déconcentré)**
 - Renforcer la transparence dans la gestion des ressources éducatives grâce à des mécanismes de reddition de comptes et des mécanismes de contrôle citoyen
 - Encourager la participation active des enseignants, des élèves, des parents et de la société civile dans le processus
 - Utiliser des données probantes et des études de recherche pour élaborer les politiques éducatives adaptées
 - Institutionnaliser des cadres de dialogue entre le niveau central et l'inspection d'académie
- **Mise en place de partenariat** entre les services déconcentrés, les collectivités territoriales et les écoles pour achever les transferts de compétences et permettre aux collectivités de mieux jouer leur rôle
- **Mettre un terme à la contractualisation du personnel** de l'Éducation grâce à des formations diplômantes
- **Accès à l'éducation :**
 - Investir dans l'infrastructure éducative en particulier dans les zones rurales
 - Fournir des transports scolaires
 - Promouvoir l'éducation des filles en les valorisant d'avantage les filles à l'école et en construisant des collèges et lycées pour jeunes filles à l'image de la Maison d'Éducation Mariama Ba de Gorée

ÉDUCATION ET FORMATION

(SUITE)

- **Environnement du secteur Educatif :**

- Une stratégie nationale de promotion du numérique, des sciences et des mathématiques à l'heure du développement de l'Intelligence artificielle
- Education religieuse franco-arabe et promotion des Daara modernes avec un Daara moderne pour chaque IEF avec la possibilité de développer un enseignement professionnel

- **Migration de l'Université vers les Ecoles :**

- Priorité vers les formations spécialisées

- **Alphabétisation mixte**

- Promotion des langues nationales et leur introduction dans le système éducatif
- Renforcer l'apprentissage des langues internationales

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Organisation des Etats Généraux** pour chaque segment de l'enseignement pour dresser les 10 mesures à mettre en application immédiatement et les mesures à planifier sur 5 ans pour redresser l'enseignement au Sénégal
- **Réorganisation des formations professionnelles**
 - Création dans chaque région : d'une maison des métiers du bâtiment, et des métiers manuels et des métiers spécifiques à chaque région
 - Former 10 000 jeunes par an et par région
 - Construire 100 000 logements en région pour les élèves

L'ENSEIGNEMENT DU NUMERIQUE ET DE L'ANGLAIS

- **Renforcer les infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire**
- **Mise en place de programmes de formation au numérique**, en direction des enseignants, des étudiants, des professionnelles et des fonctionnaires
- **Encourager la formation continue**
- **Favoriser l'intégration de plateforme d'apprentissage en ligne** dans les établissements éducatifs pour faciliter l'accès à l'éducation à distance
- **Subventionner l'accès équitable** aux appareils numériques
- **Encourager le développement de centre communautaires** équipés d'ordinateurs et de connexion internet
- **Soutenir la recherche et le développement** dans les TIC
- **Renforcer l'enseignement de l'anglais** dans le système éducatif

SANTE ET SOLIDARITES

Vision

La politique de santé au Sénégal doit avoir pour vision de garantir à tous les Sénégalais, l'accès à des soins de santé de qualité, équitables et efficaces. Notre vision repose sur une approche holistique et inclusive. Il s'agit également de réformer le système de santé pour améliorer la qualité des services, lutter contre les inégalités grâce à une mobilisation collective de l'ensemble des acteurs centraux, décentralisés et privés. En favorisant la participation citoyenne, en investissant dans la formation du personnel de santé et en promouvant des politiques de prévention efficaces, ce projet politique vise à transformer le secteur de la santé pour garantir le bien-être et la dignité de tous les individus au Sénégal.

Objectifs :

- Améliorer l'état de santé de la population sénégalaise
- Réduire les inégalités d'accès aux soins de santé
- Renforcer le système de santé sénégalais
- Augmenter le système des solidarités pour les plus vulnérables

Propositions

- **Mobiliser tous les acteurs** : Etat, les collectivités locales, le secteur privé, la société civile pour trouver une articulation pertinente des rôles de chacun
- **Le développement des ressources humaines** pour garantir une meilleure prise en charge des patients
 - Mise en place d'un statut qui replace le personnel hospitalier au cœur du dispositif
 - Mettre en place un droit à la formation du personnel hospitalier
 - Demander aux CA de mettre en place une récompense au mérite pour stimuler le dépassement et l'efficacité
- **Le renforcement des infrastructures** :
 - Autoriser la création, l'extension et l'exploitation d'un Etablissement Hospitalier Privé, dans le respect de la carte sanitaire
 - Inciter aux Etablissements Hospitaliers Privés, sous certaines conditions, à assurer un service public hospitalier
- **L'amélioration de la qualité des soins** grâce à une réforme du secteur hospitalier afin que l'Etat et les Collectivités locales continuent leurs soutiens en dotations aux hôpitaux publics
- **L'augmentation de l'accès aux soins**
 - Les dotations de l'Etat et des Collectivités locales pour maintenir des tarifs acceptables
 - Renforcer les mécanismes de gestion de structures hospitalières par l'Etat pour garantir sur l'ensemble du territoire, la continuité des services, et la mise à disposition des meilleurs soins possibles
 - Autoriser et organiser la coopération inter-hospitalière régionale ou internationale avec des partenaires privés ou public au développement.
- **La promotion de la santé**
 - Mener des opérations de sensibilisation et de préventions auprès des populations

#COALITIONDIONNE2024

SANTE ET SOLIDARITES (SUITE)

LES SOLIDARITES

- **Mettre en place une meilleure gestion des gratuités**
- **Evaluer les dispositifs déjà existants** (Programme national de bourses de sécurité familiale, couverture maladie universelle, gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans, plan SESAME, etc.)
- **Mise en place d'une couverture maladie complète** pour tous, y compris pour le secteur informel
- **Prise en charge de l'urgence médicale dans les hôpitaux**
- **Meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap**

REFORME
DES TERRITOIRES

GESTION FONCIÈRE

Vision

Bâtir un système foncier sénégalais transparent, accessible et durable, garantissant l'immatriculation des terres et la prévention des conflits, pour le développement inclusif du pays.

Objectifs :

- Réformer la législation foncière pour la mettre en phase avec les besoins du pays.
- Délimiter les limites physiques des collectivités territoriales.
- Mettre en place un système d'information foncière.
- Encourager le partenariat entre les populations, les collectivités territoriales et les investisseurs.

Propositions :

- Réviser la loi sur le domaine national et assurer une gestion transparente et équitable des terres.
- Immatriculer les terres par l'État Immatriculation des terres:
- Participation des collectivités territoriales qui deviennent actionnaires des sociétés créées par les investisseurs.
- Délimitation des limites physiques des collectivités territoriales
- Système d'information foncière
- Partenariat entre les populations, les collectivités territoriales et les investisseurs
- Réaliser des infrastructures de base pour soutenir l'emploi agricole et industriel.
- Récupération des réserves foncières en cas de liquidation des sociétés implantées.

RÉNOVATION URBAINE

Vision

Transformer les villes sénégalaises en espaces durables, inclusifs et résilients pour une meilleure qualité de vie pour tous.

Objectifs :

- Résoudre les problèmes d'inondations et d'assainissement.
- Faciliter l'accès à un logement abordable pour tous.
- Créer des emplois et stimuler l'économie locale.

Propositions :

- **Maîtrise de l'eau et prévention des inondations:**
 - Mettre en place une stratégie de gestion durable des ressources en eau.
 - Construire des bassins de rétention et des ouvrages de drainage.
 - Relier les lacs côtiers entre eux pour créer un système de réceptacle des eaux pluviales.
- **Accès au logement:**
 - Lancer un programme de construction de 100 000 logements sociaux à court terme.
 - Atteindre un objectif de 2 millions de logements à moyen terme et 4 millions à long terme.
 - Utiliser des matériaux locaux et encourager la formation de jeunes dans le secteur du bâtiment.
 - Un accent particulier sera mis sur un fond de financement pour accompagner les plus vulnérables.
 - Cette politique du logement va créer la formation de plus de 500 000 jeunes dans tout le Sénégal.
- **Développement économique local:**
 - Promouvoir la création de petites et moyennes entreprises dans les zones urbaines.
 - Investir dans les infrastructures et les services publics.
 - Encourager la participation des citoyens à la planification urbaine.

LES ACCÈS UNIVERSELS ET LES UTILITÉS

Vision

- Garantir l'accès universel à l'eau, à l'électricité, à la santé, à l'éducation et aux technologies numériques pour tous les citoyens sénégalais, quel que soit leur lieu de résidence.
- Promouvoir un développement inclusif et durable qui ne laisse personne de côté.
- Réduire les inégalités et améliorer la qualité de vie des populations.

Objectifs :

- Augmenter le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.
- Assurer la couverture électrique universelle.
- Améliorer la qualité des services de santé et d'éducation.
- Réduire le coût des services essentiels.
- Développer l'accès aux technologies numériques.

Propositions

• **Accès à l'eau et à l'électricité:**

- Investir dans la construction d'infrastructures hydrauliques et électriques.
- Subventionner les tarifs pour les populations vulnérables.
- Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.

• **Accès à la santé et à l'éducation:**

- Construire et réhabiliter des infrastructures scolaires et sanitaires.
- Recruter et former du personnel médical et pédagogique.
- Mettre en place des programmes de bourses et d'aide sociale.

• **Accès aux technologies numériques:**

- Développer l'infrastructure numérique nationale.
- Subventionner l'accès à internet pour les populations vulnérables.
- Promouvoir l'inclusion numérique et l'éducation aux technologies.
- En plus de ces points clés, le programme complet propose des mesures supplémentaires pour améliorer l'accès aux services essentiels et réduire les inégalités.

LA GESTION DE LA MOBILITÉ

Vision

Afin de répondre aux défis de la croissance démographique de, la mobilité au Sénégal et de la compétitivité des produits, nous proposons un ambitieux programme qui permet d'articuler tous les modes de transport : les Routes, les rails du futur, les plateformes multimodales, le transport fluvial ainsi que la réorganisation des terminaux portuaires et aéroportuaires

Objectifs :

- Développer un réseau complet et intégré d'infrastructures de transport, incluant les routes, les rails, les plateformes multimodales, le transport fluvial, ainsi que la réorganisation des terminaux portuaires et aéroportuaires.
- Aménager l'intérieur du pays pour une meilleure répartition de la population et du développement économique, en déplaçant certaines infrastructures clés comme le port de Dakar vers Ndayane.
- Moderniser et revitaliser le réseau ferroviaire du pays, en déployant le TER à l'intérieur du pays, en rénovant le réseau métrique et en favorisant le transport combiné rail-route.

Propositions

- **Mettre en place du fond « SENEGAL INFRASTRUCTURE »** doté de véritables compétences techniques et financières qui va regrouper les routes, le chemin de fer, les infrastructures portuaires et aéroportuaires. Il sera rattaché à un grand Ministère en charge des Transports du Sénégal qui regroupera le transport terrestre, le transport maritime et l'aérien.
- **Déconcentrer la ville de Dakar** en déplaçant le port vers Ndayane pour désengorger la capitale et offrir de nouvelles opportunités de développement.
- **Transformation de la zone industrielle port de Dakar** en une zone à la fois affaires et de résidences de luxe pour donner un souffle nouveau à la commune du Plateau. Le Sénégal se doterait ainsi d'une des plus belles marinas d'Afrique voir du monde
- Suppression de l'aéroport Leopold Sedar Senghor pour la **création d'un poumon vert**
- **Les rails du futur : Massification ferroviaire**
 - Étendre le réseau ferroviaire, notamment le TER au-delà de Thiès et Mbour, pour desservir
 - plusieurs régions du pays et faciliter les déplacements.
 - À terme, le Train Express Régional (TER) devrait étendre sa desserte au-delà de Thiès, vers
 - les localités de Tivaouane, Mékhé, Kébémér, Louga et Saint-Louis, avec une bifurcation
 - vers Linguère depuis Louga.
 - Au sud-est, au-delà de Mbour, le TER desservira Kaolack, Diourbel et Touba. De Kaolack,
 - deux bifurcations permettront de rejoindre Ziguinchor au sud et Tambacounda à l'est.

LA GESTION DE LA MOBILITÉ

(SUITE)

- **Transport combiné rail-route :**

- Intégrer les infrastructures routières et ferroviaires pour optimiser la mobilité et réduire les coûts de transport, en assurant également la sécurité des routes nationales.
- Sécurisation des infrastructures routières

- **Les ports du futur**

- Déplacer la zone portuaire de Dakar vers Ndayane.
- Redynamiser le port de Kaolack et le remettre au cœur du transport maritime avec une capacité d'au moins 1 millions de conteneurs.
- Connecter le port de Bargny au réseau ferré
- Doter la ville de Saint-Louis d'un port et fluidifier le trafic international vers le Sénégal entre les différents ports (Saint-Louis, Ndayane, Bargny et Kaolack)
- Faire du port de Kafountine un grand port de la sous-région pour favoriser le développement économique de la région et ouvrir la zone au monde
- Moderniser les ports existants comme celui de Kaolack, développer de nouveaux ports comme Bargny et Saint-Louis, et promouvoir le transport fluvial pour désenclaver certaines régions et favoriser le développement économique.

REFORME DE LA PRODUCTION

« AUCUN PAYS AU MONDE N'A ÉTÉ DÉVELOPPÉ PAR DES FORCES EXTÉRIEURES »

INDUSTRIALISATION

DONNER LA PRIORITE AU SECTEUR PRIVE NATIONAL

Vision

Grace à une ambitieuse politique d'industrialisation, nous allons mettre en place et accompagner un secteur industriel national fort et diversifié afin de créer des emplois et réduire la dépendance aux importations.

Objectifs

- Renforcer les capacités productives du secteur privé national et encourager l'accumulation du capital plutôt que l'accumulation de patrimoine
- Promouvoir des politiques souverainistes qui favoriseront le décollage industriel

Propositions

- Transformer tous les produits locaux au Sénégal.
- Créer des emplois qualitatifs et valoriser les compétences locales.
- Développer une base industrielle locale grâce aux ressources gazières, pétrolières, minières et minérales.
- Accélérer la création de chaînes de valeur dans les régions.
- Promouvoir le patriotisme économique et la consommation de produits sénégalais.
- Fixer les populations dans leurs terroirs et lutter contre l'exode rural.
- Mise en place de pôles industriels de développement régionaux.
- Création d'une unité dédiée à la transformation des ressources locales (gaz, pétrole et mines).
- Mise en place d'un fonds souverain pour financer la politique industrielle.

Impact attendu:

- Création d'emplois
- Baisse du coût de la vie
- Renforcement de la souveraineté nationale
- Développement des régions
- Lutte contre l'exode rural

Financement:

- Fonds souverain
- Partenariats public-privé
- Investissements étrangers

REDISTRIBUTION ÉQUITABLE DES REVENUS DU GAZ ET DU PÉTROLE

Vision

L'État renforce le secteur privé national pour créer un effet de ruissellement de la richesse nationale.

Objectifs

- Assurer une meilleure répartition des revenus du gaz et du pétrole au profit du peuple.
- Diversifier l'économie et renforcer le secteur privé national.
- Promouvoir une croissance économique plus inclusive et durable.
- Créer un climat social apaisé et réduire les inégalités.
- Approche participative et inclusive impliquant les acteurs sociaux.

Propositions

- Forte implication du secteur privé national dans la valorisation du pétrole et du gaz.
- Création d'une société majoritairement détenue par l'État pour développer le système productif national.
- Transparence : publication des informations détaillées sur les activités de la société nationale, y compris ses finances et ses contrats.
- Mise en place d'un fonds de pension gouvernemental investissant dans l'économie nationale et détenant des actifs à l'international.
- Sécurisation de la croissance grâce aux industries du futur.
- Partenariats avec les acteurs sociaux pour un climat apaisé.

AGRICULTURE

Vision

Un secteur agricole sénégalais moderne, productif et durable qui assure la sécurité alimentaire et l'autosuffisance du pays, tout en améliorant les conditions de vie des agriculteurs et en contribuant à la croissance économique.

Objectifs

- Augmenter la production agricole de manière durable pour répondre aux besoins croissants de la population.
- Réduire la dépendance aux importations alimentaires et atteindre l'autosuffisance en produits clés.
- Créer des emplois et stimuler la croissance économique dans le secteur agricole.
- Améliorer les conditions de vie des agriculteurs, en particulier les femmes et les jeunes.
- Préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique.

Propositions

- **Investissement dans l'équipement agricole:**
 - Acquisition de 10 000 moulins solaires et machines agricoles.
 - Distribution de 20 000 petits tracteurs et mini-tracteurs.
- **Création de 3 usines de fabrication et d'assemblage** de machines agricoles au Sénégal.
 - Mise en place d'un programme de bassins de rétention d'eau de pluie.
- **Amélioration de l'accès à l'eau:**
 - Reprise du projet du Canal du Cayor.
 - Construction de 5 000 puits pastoraux.
- **Organisation des agriculteurs en coopératives:**
 - Faciliter l'accès au crédit et aux services de vulgarisation agricole pour les coopératives.
- **Promotion de la production locale d'engrais:**
 - Encourager l'installation d'unités de production d'engrais au Sénégal.
 - Subventionner l'utilisation d'engrais organiques par les agriculteurs.
- **Réduction des importations de riz et de maïs:**
 - Augmenter la production locale de riz et de maïs par l'utilisation de semences certifiées et de techniques culturales améliorées.
 - Mettre en place des mesures de protection tarifaire pour le riz et le maïs local.
- **Programme de construction de chambres froides mobiles:**
 - Construction de 150 chambres froides mobiles par an pour réduire les pertes post-récolte.
 - Faciliter l'accès des agriculteurs aux marchés locaux et internationaux.
- **Amélioration de la qualité des semences:**
 - Investir dans la recherche et le développement de semences certifiées.
 - Mettre en place un système de contrôle de la qualité des semences.

#COALITIONDIONNE2024

AGRICULTURE (SUITE)

- **Développement de la culture fruitière:**
 - Focus sur la production de pommes dans la zone des Niayes.
 - Soutenir la production de bananes dans des régions spécifiques.
- **Amélioration de l'accès aux services sociaux:**
 - Améliorer l'accès à l'éducation et à la santé pour les enfants des agriculteurs.
 - Mettre en place des programmes de protection sociale pour les agriculteurs.
- **Attractivité du secteur agricole pour les jeunes:**
 - Mettre en place un environnement favorable pour les jeunes entrepreneurs agricoles.
 - Offrir des formations et des services de conseil aux jeunes agriculteurs.
- **Financement et accès au crédit:**
 - Faciliter l'accès au crédit pour les agriculteurs, en particulier les jeunes et les femmes.
 - Mettre en place des mécanismes de financement innovants pour le secteur agricole.
- **Gouvernance foncière:**
 - Améliorer la gouvernance foncière pour garantir la sécurité des droits fonciers des agriculteurs.
 - Lutter contre l'accaparement des terres.
- **Recherche et développement:**
 - Renforcer la recherche et le développement agricoles pour développer des technologies et des innovations adaptées aux besoins des agriculteurs sénégalais.
- **Changement climatique:**
 - Mettre en place des mesures d'adaptation au changement climatique pour protéger les agriculteurs et leurs productions.
- **Commercialisation et distribution:**
 - Améliorer les infrastructures de commercialisation et de distribution des produits agricoles.
 - Promouvoir la transformation locale des produits agricoles.
- **Inclusion des femmes et des jeunes:**
 - Assurer la participation des femmes et des jeunes à la prise de décision dans le secteur agricole.
 - Mettre en place des programmes spécifiques pour soutenir les femmes et les jeunes agriculteurs.
- **Partenariat public-privé:**
 - Développer des partenariats public-privé pour mobiliser les ressources nécessaires au développement du secteur agricole.

ELEVAGE

Vision

Un secteur de l'élevage sénégalais modernisé dynamique, durable et inclusif, contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la croissance économique et à la création d'emplois décents pour tous, en particulier les jeunes et les femmes.

Objectifs

- Accroître la production de viande, de lait et d'autres produits animaux de manière durable.
- Améliorer la qualité des produits animaux.
- Réduire les coûts de production.
- Améliorer l'accès aux marchés pour les produits animaux.
- Créer des emplois décents dans le secteur de l'élevage.
- Renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'élevage.

Propositions

- **Améliorer l'accès à l'eau et aux pâturages:**
 - Construire des infrastructures d'hydraulique pastorale.
 - Aménager des pâturages et des parcours de bétail.
 - Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles.
- **Moderniser les techniques d'élevage:**
 - Vulgariser les techniques d'élevage modernes.
 - Encourager l'utilisation d'intrants de qualité.
 - Appuyer la recherche et l'innovation dans le secteur de l'élevage.
 - Améliorer l'accès aux soins vétérinaires et renforcer la résilience face aux maladies zoonotiques et aux défis environnementaux.
- **Développer la commercialisation des produits animaux:**
 - Améliorer les infrastructures de marché.
 - Promouvoir la transformation et la conservation des produits animaux.
 - Appuyer l'accès aux marchés nationaux et internationaux.
- **Renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'élevage:**
 - Former les éleveurs aux techniques d'élevage modernes.
 - Appuyer l'organisation des éleveurs en coopératives.
 - Renforcer les services d'appui à l'élevage.

PECHE

Vision

Un secteur de la pêche sénégalais dynamique, durable et inclusif, contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la croissance économique et à la création d'emplois décents pour tous, en particulier les jeunes et les femmes.

Objectifs

- Gestion durable des ressources halieutiques:
- Assurer la reconstitution des stocks de poissons.
- Lutter contre la pêche INN.
- Mettre en place une gestion participative des pêcheries.
- Amélioration de la productivité:
- Moderniser les techniques de pêche.
- Accroître l'accès aux intrants de qualité.
- Renforcer la formation des pêcheurs.
- Promotion de la transformation et de la commercialisation des produits halieutiques:
- Améliorer les infrastructures de marché.
- Développer la transformation locale des produits halieutiques.
- Accroître l'accès aux marchés nationaux et internationaux.
- Renforcement des capacités des acteurs du secteur de la pêche:
- Former les acteurs du secteur aux techniques de pêche durable.
- Appuyer l'organisation des acteurs du secteur en coopératives.
- Renforcer les services d'appui à la pêche.

Propositions

- **Mise en place d'un système de surveillance des pêcheries:**
 - Accroître les moyens de surveillance des côtes sénégalaises.
 - Mettre en place un système de suivi des navires de pêche.
 - Renforcer la collaboration avec les pays voisins pour lutter contre la pêche INN.
- **Appui à la modernisation des techniques de pêche:**
 - Subventionner l'acquisition de pirogues motorisées.
 - Encourager l'utilisation d'engins de pêche sélectifs.
 - Promouvoir la recherche et l'innovation dans le secteur de la pêche.
- **Développement de la transformation et de la commercialisation des produits halieutiques:**
 - Construire des infrastructures de marché modernes.
 - Appuyer la création d'unités de transformation des produits halieutiques.
 - Promouvoir les produits halieutiques sénégalais sur les marchés nationaux et internationaux.
- **Renforcement des capacités des acteurs du secteur de la pêche:**
 - Mettre en place des programmes de formation aux techniques de pêche durable.
 - Appuyer l'organisation des acteurs du secteur en coopératives.
 - Renforcer les services d'appui à la pêche, tels que la vulgarisation et la recherche.

TECHNOLOGIE ET NUMERIQUE

Vision

Notre vision est de combler le fossé numérique, réduire la fracture sociale et accélérer le développement du pays. Nous aspirons à un Sénégal où chaque individu a accès à internet, où l'administration est entièrement dématérialisée, les infrastructures sont modernisées, la population est formée aux outils numériques, l'économie digitale est florissante et les politiques publiques encouragent l'innovation.

Objectifs

- Comblent le fossé numérique en améliorant l'accès à l'internet haut débit, en particulier dans les zones rurales.
- Développer l'infrastructure numérique en construisant des centres de données et en modernisant les réseaux de communication.
- Stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat en soutenant les startups technologiques et en créant un environnement propice aux affaires.
- Promouvoir l'inclusion numérique en formant la population aux compétences numériques et en favorisant l'utilisation du numérique pour le développement social.
- Renforcer la gouvernance numérique en mettant en place des politiques et des infrastructures transparentes et inclusives.
- Protéger les données personnelles en renforçant la législation et en sensibilisant les citoyens aux risques de la cybercriminalité.

Propositions

- Amélioration de l'infrastructure numérique :
 - Plan national pour l'accès à internet haut débit :
 - Déploiement de la fibre optique et de technologies sans fil à large bande.
 - Développement de l'infrastructure pour la 5G.
- Construction de centres de données :
 - Cloud souverain : Hébergement des données localement pour réduire la latence et protéger les données.
 - Normes de sécurité et résilience : Respect des normes internationales de sécurité et de résilience aux catastrophes.
 - Formations et emploi : Création de programmes de formation pour développer des compétences locales en gestion et maintenance des centres de données.
- **Soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat :**
 - Incitations fiscales et subventions :
 - Subventions directes aux startups en phase de démarrage.
 - Allègements fiscaux et crédits d'impôt pour les nouvelles entreprises technologiques.
 - Fonds d'investissements à risque : Financement des startups prometteuses du secteur technologique.

TECHNOLOGIE ET NUMERIQUE

(SUITE)

- **Mise en place d'incubateurs et de parcs technologiques :**
 - Incubateurs d'entreprises : Espaces de travail, accès à des ressources et conseils d'experts.
 - Parcs technologiques : Collaboration entre entreprises, universités et instituts de recherche.
 - Programmes d'accélération : Formation intensive, mentorat et financement pour les startups.
- **Encouragement de la recherche et du développement dans le secteur des TIC :**
 - Financement de la recherche : Augmentation du financement gouvernemental pour la recherche dans les TIC.
 - Centres de recherche et développement : Création de centres de R&D au sein des universités et des entreprises.
 - Partenariats internationaux : Collaboration avec des entreprises et des institutions de recherche internationales.
- **Développement du E-gouvernement : Digitalisation des services publics :**
 - Portails en ligne centralisés pour les services gouvernementaux.
 - Automatisation des processus administratifs.
 - Transparence et suivi en ligne.
- **Solutions de gouvernance électronique :**
 - Plateforme de feedback et participation citoyenne.
 - Système de vote électronique.
 - Applications mobiles gouvernementales.
- **Cybersécurité et protection des données :**
 - Lois et règlements inspirés du RGPD.
 - Autorité de régulation des données.
 - Droits des citoyens.

TOURISME ET ENVIRONNEMENT

Vision

Notre programme tourisme pour le Sénégal vise à développer un secteur touristique diversifié, responsable et inclusif, contribuant à la croissance économique et au développement social durable du pays tout en préservant l'environnement et le patrimoine culturel. Nous aspirons à créer une destination touristique compétitive offrant des services de qualité. Notre vision inclut la création d'emplois qualifiés et décents, des retombées économiques équitables pour les populations locales, une gouvernance efficace et une collaboration entre acteurs publics, privés et les organisations faitières.

Objectifs

Notre objectif est de repenser le tourisme sénégalais pour s'adapter aux besoins actuels tout en créant au moins 15 000 emplois. Nous visons pour ce faire : la recherche d'une nouvelle identité touristique lisible et attractive, la planification réaliste du développement touristique, la sensibilisation aux enjeux environnementaux, la gouvernance touristique impliquant les collectivités locales, et la formation des acteurs locaux du tourisme.

Propositions

• **Diversification et innovation de l'offre touristique:**

- Consolider et rendre l'existant plus attractif (le tourisme balnéaire, le tourisme d'affaires, de découverte, durable, solidaire, artisanal, culturel et de nature).
- Encourager la création de nouveaux produits touristiques
- Création d'un label national pour le tourisme durable:
- Ce label permettra aux touristes de choisir des établissements et des activités respectueux de l'environnement et des populations locales.
- Développement du tourisme solidaire et équitable:
- Encourager la création de structures d'accueil et d'activités touristiques gérées par les populations locales.
- Promouvoir le partage des retombées économiques du tourisme avec les communautés locales.
- Mise en place d'un fonds de soutien au développement du tourisme durable:
- Ce fonds permettra de financer des projets innovants et durables dans le secteur du tourisme.
- Capital humain et patriotisme économique:
- Créer 15 000 emplois dans le secteur du tourisme.
- Augmenter la taxe touristique de 1000 CFA à 2000 CFA.
- Affecter une partie des recettes de la taxe à la création d'emplois et à la promotion du tourisme.
- Réduire le temps de travail de 50h à 40h par semaine pour un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle.
- Mettre en place une commission de veille pour surveiller les conditions de travail dans les établissements touristiques (respect de la législation, traitement des employés, respect des réglementations).
- Créer une plateforme d'achat des édifices hôteliers pour les nationaux avec un budget de 500 milliards de francs CFA par an.

TOURISME ET ENVIRONNEMENT

(SUITE)

- **Amélioration de la compétitivité et de la qualité:**
- Renforcement de la formation et de la professionnalisation:
- Développer des programmes de formation adaptés aux besoins du secteur du tourisme.
- Améliorer les compétences du personnel en matière d'accueil, de service et de langues étrangères.
- Créer des offices du tourisme dotées d'informations
- Mettre en place des terminaux de paiement.
- Sécurité des sites touristiques:
- Créer des voies d'accès.
- Former des agents de sécurité, notamment en reconvertissant des jeunes lutteurs.
- Installer d'éclairage public le long des plages.
- Mettre en place des postes de police avec un numéro vert.
- Lancement d'une campagne de promotion internationale du tourisme sénégalais:
- Mettre en valeur les atouts et la diversité de la destination Sénégal.
- Cibler les marchés potentiels en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique.
- Encourager les touristes à choisir des produits touristiques qui soutiennent les communautés locales.
- Développement du tourisme numérique:
- Créer une plateforme numérique de promotion du tourisme sénégalais.
- Encourager les entrepreneurs dans la commercialisation en ligne des produits touristiques.
- **Durabilité et protection de l'environnement: Adoption de pratiques durables dans le secteur du tourisme:**
 - Encourager l'utilisation d'énergies renouvelables et de ressources naturelles locales.
 - Promouvoir la gestion durable des déchets.
 - **Protection des ressources naturelles et du patrimoine culturel:**
 - Mettre en place des mesures de protection des sites naturels et culturels.
 - Sensibiliser les touristes et les acteurs du tourisme à l'importance de la préservation de l'environnement.
 - **Développement du tourisme écologique et responsable:**
 - Offrir aux touristes des expériences uniques en lien avec la nature et la culture locale.
 - Promouvoir le respect des traditions et des coutumes locales.
- **Inclusion sociale et territoriale:**
 - **Mise en place d'un programme de formation pour les populations locales:**
 - Permettre aux populations locales de s'approprier le développement du tourisme et d'en tirer profit.
 - Développer des compétences en matière d'accueil, de gestion
 - Former des jeunes lutteurs à la sécurisation des sites touristiques
 - **Création d'un fonds d'investissement pour les projets touristiques locaux:**
 - Financer des projets initiés par les populations locales et contribuant au développement du tourisme local.

L'ARTISANAT

Vision

Industrialiser l'artisanat au Sénégal grâce à une approche holistique impliquant le gouvernement, les artisans, le secteur privé, la société civile et la coopération internationale. Nous mettrons en œuvre une politique volontariste et inclusive, axée sur la valorisation des ressources locales, l'accès aux marchés, le renforcement des capacités et le financement, permettant de créer des emplois décents, de stimuler la croissance économique et créer une industrie florissante qui rayonne à l'international.

Propositions

- **Organiser des états généraux de l'artisanat**
- **Valoriser les ressources locales :**
 - Mise en place incitations fiscales ou subventions pour favoriser leur usage
 - Transformation des matières premières : création d'unités de transformation locales pour le cuir, l'or, le coton et d'autres ressources naturelles.
 - Appui à la production artisanale : accès aux technologies modernes et aux formations nécessaires pour améliorer qualité et compétitivité de leurs produits.
 - Promotion du design et de l'innovation : pour répondre aux exigences du marché international.
- **Stimuler l'accès aux marchés :**
 - Participation aux foires et expositions internationales : Promouvoir sur les marchés étrangers et établir des liens avec des acheteurs potentiels.
 - Plateformes de vente en ligne : Faciliter l'accès aux marchés numériques et vendre à l'échelle internationale.
 - Promotion du label "Made in Sénégal" : une marque nationale et des marques terroirs pour garantir qualité et authenticité des produits sénégalais
- **Renforcement des capacités et de l'encadrement :**
 - Formation et perfectionnement : techniques et entrepreneuriales
 - Appui à l'organisation professionnelle : renforcement des organisations professionnelles et mutualisation des services.
 - Mise en place d'un système d'information et de suivi : données fiables sur le secteur et suivie l'impact des politiques mises en place.
 - Création de Centres de Développement Artisanaux (formations techniques et artistiques)
 - Investissement dans la modernisation des ateliers artisanaux, l'accès à des équipements de pointe et la formation continue des artisans.
- **Financement et investissement :**
 - Mise en place de mécanismes de financement adaptés : Faciliter crédit et fonds d'investissement, Prêts à taux préférentiels et subvention projets innovants.
 - Inciter les investissements privés : un environnement favorable attractif
 - Partenariat public-privé et coopération internationale : pour projets structurants, stimuler l'innovation et la commercialisation des produits artisanaux. Création d'incubateurs dédiés pour soutenir ces collaborations.

CULTURE

Les industries culturelles et créatives moteur de développement économique

Vision

Faire du Sénégal un pays où la culture est un pilier du développement économique et social (Industrie et emplois), un facteur de cohésion nationale (Education et Cohésion) et un rayonnement international (Soft Power) et exploiter les multiples opportunités du secteur.

Propositions

Industrie et emplois

- **Structurer les filières c'est créer des emplois** pour que les acteurs culturels puissent en vivre:
 - mieux identifier et organiser renforcer les filières
 - investir dans des secteurs porteur (jeux vidéos, architecture, etc.) pour créer des jeunes champions sénégalais dans ce secteur compétitif,
 - soutenir les entrepreneurs culturels (formation, formalisation, financement, appui aux initiatives, etc.)
 - favoriser l'émergence d'une véritable industrie cinématographique Made In Sénégal
 - créer une incitation fiscale pour que les entreprises et les mécènes accompagnent plus volontairement les projets culturels,
 - accompagner les Communes dans la mise en place de politiques culturelles locales
 - créer une chaîne de télévision pour valoriser et promouvoir la diversité culturelle du Sénégal et favoriser la création audiovisuelle par les sénégalais (documentaires, théâtre, cinéma, musique, etc.)
 - créer un observatoire des industries culturelles et créatives
- **Protéger les droits des acteurs culturels** est urgent. C'est une partie du revenu des artistes qu'il faut garantir et il faut protéger la création
 - réforme des droits d'auteur et protection contre la piraterie
- **Accompagner les acteurs pour qu'ils pratiquent dans la dignité**
 - création d'un statut d'intermittent du spectacle,
 - assurance maladie du secteur,
 - réfection et équipements des centres culturels régionaux pour que les artistes en région puissent avoir accès aux moyens matériels pour créer (exemple studio d'enregistrement pour les musiciens)
- **Travailler main dans la main avec la chaîne de valeur** : acteurs du tourisme, artisans, collectivités territoriales, entreprises, éducation nationale, etc.

Cohésion sociale et éducation

- valoriser notre patrimoine et puiser dans notre culture pour réconcilier les sénégalais et créer un sentiment national fort
- mieux accompagner l'Education Nationale : enseignements culturels (instruments, ethnies, patrimoines, etc), meilleur accès aux livres (réseaux de médiathèques, etc.)
- rétablir les journées culturelles sur l'ensemble du territoire

Soft power

- **Restaurer image du Sénégal et la promouvoir grâce au génie créatif sénégalais** :
 - choisir des artistes et des troupes en région pour accompagner lors des voyages,
 - mieux valoriser et organiser la présence du Sénégal dans les événements culturels internationaux,
 - accompagner activement les acteurs culturels pour l'accès à une diffusion internationale de leur art

1ER ACTE DÈS L'ARRIVÉE AU POUVOIR
ORGANISER LES ETATS GENERAUX DE LA CULTURE

#COALITIONDIONNE2024

SPORT

EXPLOITER LE POTENTIEL DU SPORT : FAIRE DU SÉNÉGAL UN LEADER ÉCONOMIQUE RÉGIONAL !

Vision

Le sport est, au delà de son caractère ludique, une activité économique importante qui apporte une valeur ajoutée au Sénégal. Il est un outil de diplomatie mondiale et peut drainer des milliards vers le pays. La jeunesse sénégalaise, à l'image des jeunes du monde entier, veut utiliser le sport comme vecteur de son développement et de son épanouissement. C'est dire que le sport doit être au centre de la problématique du développement. D'où l'importance primordiale de mettre le jeune sénégalais au cœur des réponses au problème de l'emploi en exploitants ses aptitudes et potentialités, notamment dans le sport. La nouvelle politique sportive à instaurer va par conséquent, exploiter toutes les potentialités qu'offre ce nouveau outil de développement afin de former, encadrer, accompagner, soutenir le jeunes sénégalais tout au long de sa carrière.

Le jeune sportif doit être au centre du dispositif.

Objectifs

- Renforcer la compétitivité des clubs sportifs dans tous les domaines pour leur donner des opportunités de figurer dans les compétitions internationales. Les jeux olympiques et les compétitions mondiales doivent permettre d'exposer le génie sportif des Sénégalais.
- Améliorer les conditions de vie des sportifs.
- Développer les infrastructures sportives et les équipements.
- Organiser des compétitions nationales et internationales.
- Enclencher des réformes organisationnelles et de gestion.

Propositions

- Inciter les clubs amateurs à valoriser la culture citoyenne dans le sport en faisant valoir un esprit sain dans un corps sain.
- Encourager les clubs professionnels à moderniser leur mode de gestion avec l'appui de leurs fédérations respectives. Présenter un projet de développement, un budget et un business plan.
- Repenser le statut du sportif de haut niveau et envisager les conditions de reconversion des anciens sportifs.
- Repositionner le jeune sportif au centre du dispositif (en partenariat avec les collectivités locales et le secteur privé (formation)
- Envisager avec les équipementiers la création de sociétés d'équipement pour accompagner les clubs sportifs et les équipes nationales.
- Envisager l'aménagement de terrains dans tout projet immobilier
- Protéger par des dispositifs pertinentes de l'Etat des terrains de sport dans les écoles et en création et les consolider dans les écoles pilotes
- Recadrer le calendrier des compétitions par une mise en cohérence des agendas
- Organiser des compétitions partout dans le pays. en partenariat avec les collectivités locales et le secteur privé
- Reformuler les textes pour les adapter aux nouvelles réalités.
- Moderniser la gestion des structures sportives et des fédérations recevant les ressources publiques par l'usage de nouvelles technologies.
- Organiser des formations et mises à niveau pour le personnel administratif et technique des fédérations.
- Encourager les ministères des sports et de l'éducation à asseoir les modalités de gestion de l'UASSU en dégageant une approche cohérente et concertée dans le recrutement de professeurs d'éducation physique et sportive conséquent, par la motivation d'enseignants dévoués pour les différentes disciplines
- Organiser tous les ans des cérémonies de reconnaissance et de récompense aux leaders du sport.